

Déclaration CGT à la réunion CHSCT de juin 2008

Pour les membres CGT au CHSCT, nous ne partageons pas votre analyse concernant les sommes consacrées à la prévention et l'amélioration des conditions de travail.

Dans une industrie de main d'œuvre complexe et diversifiée comme vous dites, l'amélioration des conditions de travail et de sécurité, doit faire l'objet d'un plan chiffré ambitieux pour garantir l'intégrité physique et psychique des salariés, qui nous vous le rappelons est une prérogative majeure incombant au chef d'entreprise, définie dans le code du travail.

Nous sommes très interrogatifs lorsque vous parlez du talent des hommes de bureau d'étude et d'atelier, de l'ouverture de leur esprit, et de la volonté et l'aptitude de chacun à coopérer.

Nous pensons qu'au contraire de ce que vous dites, vous êtes effectivement enfermé dans un carcan chronologique et financier avec comme point de mire principal l'augmentation de la production et productivité.

Ceci explique que sur les problèmes récurrents comme par exemple le poste chutage bobine, les problèmes de chaleur, le nettoyage des systèmes de ventilation aération, aucune solution n'ait été mise en œuvre.

Quant à l'absence d'évaluation budgétaire concernant le programme des actions à mener dont selon vous seul compte le chiffrage effectif de la solution, ceci est pour le moins curieux puisque pour la grande majorité des actions engagées des devis sont forcément établis avant le démarrage effectif des actions à mener.

Les notions de productivité, prix de revient, doivent être pour nous totalement déconnectées de ce que doit induire en terme d'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité l'ensemble des améliorations apportées.

Nous vous rappelons également que des programmes concernant l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité vous sont remises chaque année par les membres CHSCT des deux organisations syndicales présentes sur le site, et que l'ensemble des questions ateliers figurant à l'ordre du jour des réunions de cette instance, portent témoignage des problèmes à régler, et le moins que l'on puisse dire est qu'ils sont nombreux.